



Extract of UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?17-mesures-pour-ameliorer-l-action>

17 mesures pour améliorer l'action sociale interministérielle

- Action sociale -



Publication date: mardi 13 mai 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le CIAS du 13 mai a étudié le budget de l'action sociale interministérielle. Le ministère annonce qu'il sera maintenu en 2014 malgré la recherche d'économie engagée par le gouvernement. L'UNSA en prend acte.

Les 17 mesures étudiées depuis deux mois ont été présentées. Pour l'UNSA-FP, il s'agit de mesures intéressantes, en particulier toutes celles qui améliorent les prestations existantes. Cependant, ces décisions sont de portée limitée.

Parmi les 17 mesures, certaines peuvent améliorer directement la situation des agents.

Pour l'UNSA :

- Élargir l'octroi de l'AMD (aide au maintien à domicile) à la 6ème tranche du barème de revenu de la CNAV est une mesure importante pour permettre aux fonctionnaires retraités de rester chez eux plus longtemps. Cette mesure devrait entrer en application le 1er juillet 2014. L'objectif de l'UNSA reste d'obtenir que le même barème soit appliqué pour un retraité ancien fonctionnaire de l'État que pour un retraité ancien salarié du privé.
- Pour le CESU « garde d'enfant de 0 à 6 ans », créer une tranche à 220 Euros majoré de 20% pour les familles monoparentales (mesure mise en place à partir du 1er janvier 2015) est un pas utile vers le rétablissement de la tranche à 220c Euros que revendique l'UNSA.
- Inciter tous les établissements publics à rejoindre l'action sociale interministérielle afin de permettre à tous leurs agents de bénéficier des prestations de l'ASI, comme les chèques vacances, est indispensable.

Par contre, l'une des mesures attendues portait sur la gouvernance de l'ASI et la reconstitution du CIAS. L'UNSA regrette le report de cette décision.